per
sge

Économie rurale

Isabelle De Paysac, Jean Sebillotte, L'agriculture et l'inflation (1ère partie)

Citer ce document / Cite this document :

Isabelle De Paysac, Jean Sebillotte, L'agriculture et l'inflation (1ère partie). In: Économie rurale. N°138, 1980. pp. 42-43;

https://www.persee.fr/doc/ecoru_0013-0559_1980_num_138_1_2722

Fichier pdf généré le 08/05/2018

BY: creative commons

RAPPORT DU GROUPE DE TRAVAIL C

L'AGRICULTURE ET L'INFLATION

- 1re partie -

Rapporteurs : Isabelle de PAYSAC et Jean SEBILLOTE

(révision J.M. BOUSSARD)

I. — Présentation de la communication de G. POSTEL-VINAY et al. : Le crédit, les agriculteurs et la crise.

Les auteurs se posent deux questions : peut-on parler de surendettement dans l'agriculture française ? Changeant de nature, l'endettement de développement est-il devenu un endettement de crise ?

- L'endettement global semble constant de 1968 à 1973 et 1978. Cependant, l'analyse par OTE permet de mettre en évidence l'alourdissement de cette charge pour les catégories " bovin viande ", " herbivores et granivores ", " autres granivores ". L'importance de la charge d'endettement dans le revenu ne change pas entre la période " avant crise " et la période " après-crise ". Il peut s'agir de la moitié des revenus pour les exploitations les plus endettées (dont l'en cours dépasse 200 000 F). En outre, la charge d'endettement devient très lourde pour les exploitations de moins de 20 hectares d'équivalent blé, et pour les exploitations moyennes très fortement endettées. Leur revenu, après la crise, devient inférieur au SMIC net annuel. Les exploitations en "comptabilité aidée " (DJA, plans de développement) se trouvent aussi souvent en difficulté.

- Sur la nature de l'endettement, les auteurs remarquent que le développement du crédit à moyen terme est lié au tassement du court terme. Avant la crise, les grandes exploitations surtout avaient recours au court terme ; depuis, ce sont les plus petites, et les exploitations fortement endettées. En ce sens, il semble bien que le recours à l'endettement soit maintenant un moyen de masquer les difficultés. Cela confirme l'idée d'un endettement de crise.

La discussion fait d'abord apparaître un certain nombre de critiques de détail : est-il convenable de calculer les remboursements par les variations d'un cours ? A-t-on tenu compte du fait que les bénéficiaires de DJA sont généralement aidés par leurs parents ? La " dimension économique " utilisée pour structurer l'échantillon (le nombre d'hectares " équivalents céréales ") est-elle bien adaptée à l'objet de l'étude ?

D'autres interventions portent sur la signification des résultats : il n'est pas correct de dire que le surendettement concerne seulement les petites exploitations (les auteurs sont d'accord sur ce point). Dans l'ensemble, l'étude est plutôt considérée comme alarmiste.

En conclusion, J. MADEC expose ses propres sentiments : la question posée, endettement de développement ou endettement de crise, est essentielle. L'analyse de G. POSTEL-VINAY et al. permet-elle d'y répondre ? Cela n'est pas certain, parce que l'analyse du surendettement global donne des résultats différents de celle du surendettement par entreprise (beaucoup d'entreprises n'ayant pas d'en cours à la CNCA). D'autre part une exploitation surendettée est celle qui ne peut faire face à ses échéances : ceci dépend de nombreux facteurs liés à la gestion de l'entreprise qui n'ont pas été pris en compte ici. D'une façon générale, les faillites sont encore rares en agriculture par rapport à ce que l'on constate dans les autres secteurs. Il faudrait donc utiliser d'autres approches, par exemple étudier comment, dans une région donnée, les agriculteurs se comportent face au crédit. Enfin, il faut éviter de tenir des propos trop alarmistes : devant l'image du " surendettement ", les Pouvoirs publics vont réagir en limitant le crédit, et ce n'est pas forcément la réponse correcte à la situation.

II. — Présentation de la communication de J. CRANNEY et al. : Crise et prix agricoles depuis 50 ans.

De 1905 à 1940, les prix agricoles varient parallèlement dans toutes les catégories. L'amplitude maximale des variations est de l'ordre de 50 %. Au contraire, de 1949 à 1979, l'évolution des prix est très différente selon les productions. Il en résulte qu'entre les deux guerres, la politique agricole est définie en fonction de ces variations concomittantes des prix agricoles, lesquelles entraînent de fortes variations de la dépense alimentaire globale. Elle a recours aux contingentements, et aux actions sur les échanges extérieurs. Après la guerre, la politique alimentaire est surtout influencée par les négociations sur l'évolution du pouvoir d'achat.

Au cours de la discussion, les intervenants notent d'abord que les phénomènes passés ne se reproduisent pas forcément dans l'avenir, et que cette étude ne peut servir de base à des prévisions. Une discussion s'engage ensuite sur le rôle de la demande alimentaire dans l'explication des phénomènes décrits par les auteurs : par exemple, la consommation de viande bovine a continué d'augmenter, malgré la baisse des prix du poulet et du porc. J. MADEC conclut en observant que les facteurs d'évolution de la consommation alimentaire sont nombreux (travail des femmes, changements du modèle alimentaire de base). Le problème principal ne viendrait-il pas du

Persée creative commons

fait que l'agriculteur devient de plus en plus un fournisseur de matières premières ?

III. — Présentation de la communication de C. REBOUL : Inflation et choix techniques.

Va-t-on, du fait de la crise, vers le choix de techniques utilisant plus de travail ? La réponse de C. REBOUL à cette interrogation est nettement négative.

Plusieurs questions sont posées à l'intervenant qui peut ainsi préciser sa pensée :

- Le système capitaliste actuel est très bien adapté à la crise et C. REBOUL ne voit pas à moyen terme ce qui justifierait un changement dans les choix passés et présents. Ceux-ci restent basés sur la recherche d'une productivité accrue du capital et sur la concentration des exploitations.

- Il faut, selon lui, raisonner dans le cadre d'un système de production donné. Dans ce cas, on constate statistiquement et on sait par enquête que les agriculteurs n'envisagent pas de recourir, sauf exception, à un plus grand emploi de la main-d'œuvre. L'effectif de celle-ci décroît ou reste constant dans les exploitations. Ceci n'exclut pas, bien entendu, une plus grande utilisation du travail de l'effectif de travailleurs présents, notamment dans les petites exploitations (bricolage accru, utilisation et entretien d'un matériel vieilli, etc.).

- La question de l'endettement ne lui semble pas devoir changer ses conclusions. Selon C. REBOUL, sauf cas particulier, le conseil de gestion individuel devra prendre en considération et proposer des choix de techniques économisant le travail, notamment au niveau de la mécanisation.

- 2e partie -

Rapporteurs : J.M. BOUSSARD, en coll. avec les auteurs des exposés

M. PORTUGAL présente son analyse des relations entre agriculture et inflation. Si l'on admet que le meilleur indice de prix est celui du " déflateur de la VAB ", lequel est la moyenne pondérée de ceux de chaque secteur de l'économie, on trouve que la contribution de la branche " agriculture " belge à cet indice est négative. L'agriculture a donc eu un rôle déflationniste au cours des années 70.

Par ailleurs, quel est le rôle des prix " à la porte de la ferme " dans l'évolution des prix de détail alimentaires ? L'auteur montre que la part des prix agricoles dans les prix de détail a constamment diminué au cours des années 70. D'autre part, les hausses de prix des facteurs de production agricole ont été faibles. Enfin, la part des facteurs spécifiquement agricoles dans la production agricole (au bénéfice de la part des industries de l'amont) a également diminué. Il en résulte que les hausses de prix spécifiquement agricoles n'expliquent qu'une très faible part - de l'ordre de 1% - de la hausse des denrées alimentaires. Par contraste, la hausse des facteurs liés à la distribution en explique 52%, et celle des IAA, 30%.

En revanche, les répercussions de l'inflation ont été sévères pour les agriculteurs. Elle a rendu difficile le calcul économique et a amputé leurs revenus. Les pertes de revenu réelles des agriculteurs ont été très supérieures à celles des salariés. Ces pertes de revenu n'ont même pas été compensées par des gains en capital, car les prix des terres n'ont pas augmenté au même rythme que les autres prix, contrairement à une opinion courante.

Ainsi quel que soit l'angle sous lequel le phénomène est analysé, l'agriculture a joué un rôle modérateur du processus inflationniste, et cela, au détriment du bien-être des familles agricoles.

Au cours de la discussion, il apparaît que la majorité des intervenants est d'accord avec l'orateur. Cependant, ses conclusions sur les valeurs foncières sont contestées, au cours d'un débat assez technique.

L'étude de MM. BONNAYS et BOURGEY avait pour objet de répondre à la question : existe-t-il une relation de diffusion de prix entre les différents stades de formation des prix agro-alimentaires ? Si l'inflation est d'origine agricole, les variations de prix au stade de la production doivent se répercuter dans un délai bref et avec une bonne concordance à des stades ultérieurs, notamment au détail. Par contre s'il n'y a pas de relation entre le prix à la production et le prix de détail, même si le prix à la production a une certaine importance, il n'explique pas directement le prix de détail : en conséquence, une variation soudaine (hausse, baisse) des prix agricoles ne conduit pas à une répercussion mécanique sur les prix de détail.

Six produits agricoles de " base " (blé tendre, vin de consommation courante, gros bovins, porc, poulet et lait), quatre niveaux de prix (européen, production, gros et détail) observés mensuellement de 1963 à 1978 pour ces six produits ou leurs dérivés, telles sont les données utilisées pour l'étude. La méthode d'analyse repose sur l'application d'outils économétriques, la démarche consistant à relier entre elles les différentes séries d'un même produit sous forme d'équations en suivant un certain cheminement logique de fixation de prix : prix européen, prix à la production, prix de gros et prix de détail. Afin de déterminer la part mécanique de répercussion des prix aux différents stades de formation en aval, l'analyse s'effectue non pas sur les séries brutes de prix, mais sur trois types de séries déflatées : séries en variation sur un mois, séries en variation sur un an, logarithme des séries.

En restant dans le cadre d'une synthèse de l'ensemble des résultats plusieurs idées se dégagent :